



ARMASIL®

Peinture AS-PROTECT extérieur

Fiche 3263f / version 01.05.2023

Produit **ARMASIL Peinture AS-PROTECT** (avec protection du film contre les algues et/ou les fungus) a été mise au point à base d'une nouvelle génération de résines de silicones de haute qualité. Nous recommandons particulièrement ce produit pour les façades crépies et les surfaces de peintures exposées aux intempéries ou à l'eau de condensation (notamment les isolations thermiques extérieures crépies). Une protection suffisante ne peut normalement être obtenue en application de deux couches. Les influences fortement alcalines réduisent généralement l'effet de la conservation du film

Étiquette environnementale et Minergie

Étiquette environnementale : Classe E

Pour plus d'informations, voir Fondation Suisse Couleur sous stiftungfarbe.org

Domaine d'application

Application sur tous les supports minéraux tels qu'anciens et nouveaux crépis, béton. Rénovation d'anciennes peintures solides telles qu'anciennes peintures minérales à la chaux, crépis à dispersion et peintures à dispersion.

Caractéristiques techniques/ valeurs d'essai

Liant de base	Emulsion de résines de silicone	
Pigment de base	Dioxyde de titane	
Consommation	Environ 200 – 250 g/m ² par couche sur un fond lisse, en fonction de la nature du support et du mode d'application.	
Dilution	Eau	
Masse volumique	Environ 1,5 kg/l	
Teneur en corps solides	Environ 60%	
Teneur en solvants (COV-CH) (COV-EU)	0,8%, non soumis à la taxe COV Valeur limite COV d'après EG 42/2004 (Cat. A/c): 40 g/l (2010) Ce produit contient au maximum 40,0 g/l (COV)	
Valeurs de physique de la construction (DIN EN 1062)	Brillance (valeur de réflectométrie)	G3 mat < 10 à 85°
	Perméabilité à l'eau W	W3 bas
	Densité du courant de diffusion de vapeur d'eau V	V1 haut
Consistance	Légèrement thixotrope	

Forme de livraison

Teinte/teintage	Blanc, teinté selon carte des teintes KABE ou selon échantillon. Peut être teinté avec les pâtes pigmentaires AQUAPINT jusqu'à max. 3%. Incompatible avec d'autres produits de peinture ou pâtes pigmentaires. Teintage possible sur machine à teinter KABEmix
Stabilité de couleur (Fiche technique BFS N° 26)	Classe : A Groupe: 1
Conditionnement	Bidon plastique de 22 kg net / KABEmix 1 kg, 5 kg ou 22 kg net
Stockage	Au moins 18 mois au frais et à l'abri du gel. Voir l'étiquette pour la date exacte d'expiration.

Mise en œuvre

Support	Le support doit être propre, sec, solide et dégraissé. Pour éviter la formation de taches ou apparition de zones claires sur des supports à forte teneur en chaux, respecter un délai de carbonatation suffisant (au moins 3 semaines). Faire des tests avant l'application. Eliminer complètement les parties friables, dépôts minéraux, souillures, mousses, algues et autres végétaux. Veuillez observer les normes SIA 118/257 et 118/243, ainsi que les instructions d'entretien et fiches techniques (GTK-G/GTK-M) ASEPP et les directives BFS. Les textes individuels de la check-list KABE et les fiches techniques sont également utiles ou contacter directement nos conseillers techniques. Les directives et fiches techniques de l'ASEPP sont disponibles directement auprès du secrétariat de l'association.
Couche de fond	Voir tableau. Un support minéral doit toujours être muni d'une couche de fond. Attention: ne pas appliquer de couche de fond sur des supports non absorbants tels que crépis liés à la dispersion et peintures à dispersion ou à base de résines de silicone.
Mode d'application	Au pinceau, au rouleau ou au pistolet (y compris pistolet Airless)
Dilution	1 ^{ère} couche max. 10% d'eau, 2 ^{ème} couche max. 5% d'eau
Séchage	Hors poussière après 6 heures, recouvrable après 12 heures. Les valeurs sont applicables pour une température de +20°C et un taux d'humidité relative de l'air de 50%. Des températures inférieures et/ou une humidité supérieure peuvent rallonger le délai de séchage.

Remarques particulières

Après usage, nettoyer immédiatement l'outillage à l'eau.

Ne pas mettre en œuvre avec une température du support inférieure à +5°C, un taux d'humidité relative de l'air élevée (> 70%) ou sous un rayonnement solaire direct ou sur des supports chauffés par le soleil. La température est d'une importance décisive pour la formation du film des matériaux de revêtement diluables à l'eau. Si la température est basse, il faut en outre tenir compte de la formation d'eau de condensation. Des températures différentes pendant la phase de la prise (par exemple ombres dues aux échafaudages) peuvent entraîner une modification de la teinte et de la structure. En raison du processus de prise physico-chimique, les différences de couleur doivent être tolérées en cas de travaux de retouche.

Si la surface doit être retouchée, réparée ou retravaillée, même en utilisant le matériau de revêtement d'origine, il est inévitable que la réparation ne se voit. En raison d'une alcalinité très différente, d'un pouvoir d'absorption inégal ou de supports de différents types ou autres raisons semblables, on peut voir apparaître une formation de taches ou des différences de couleur dans le revêtement (aptitude à la réparation selon BFS n° 25).

La couche de finition constituée du crépi de finition et/ou du revêtement (couche de peinture) ne doit pas avoir une valeur de référence de la lumière inférieure à **Y 30**. Avec des panneaux EPS expansés d'une épaisseur de panneau de 160 mm ou plus, le comportement à la déformation sur la façade dû au matériau et aux contraintes doit être pris en compte lors du choix ou du type de panneau EPS. Pour une valeur de luminosité critique de **Y ≥ 20**, des solutions de système spéciales (par ex. des panneaux EPS laminés et élastiques avec double enrobage de treillis - posés à l'anglaise) sont disponibles. Pour les systèmes d'isolation minérale, la valeur de référence lumineuse de la couche de finition doit être adaptée à la structure de crépi. N'hésitez pas à contacter nos conseillers techniques ou à vous renseigner avec la documentation du système actuelle.

Remarque: Pour les supports de crépis très lisses et en règle générale pour les surfaces en béton, nous recommandons BUGOLEX Bétonfinish. Pour les surfaces soumises à des contraintes mécaniques telles que niches de balcons, zones d'entrée, etc., particulièrement pour les tons foncés, nous recommandons AQUASATIN PU ou BUGOLEX Bétonfinish. Des essais préliminaires sont recommandés. Dans le cas de films de peinture qui ne durcissent pas de manière optimale en raison de conditions de retardement du séchage (humidité élevée, pluie trop précoce, etc.), ce que l'on nomme des « traces de ruissellement des émulsifiants » peuvent se former. Le phénomène des « traces de ruissellement des émulsifiants » disparaissent d'elles-mêmes après un certain temps, correspond à l'état de la technique et ne nuit pas à la qualité. Après l'application, protéger les surfaces contre le vent et la pluie.

Pour les couleurs foncées, nous recommandons l'utilisation de MUROFLEX mat calcaire siliconisé ou BUGOFLEX Peinture AS-PROTECT.

Structure recommandée

Variante de systèmes de revêtement	ARMASIL Hydropor	ARMASIL fond pénétrant à l'eau (concentré)	ARMASIL Peinture
Crépi neuf (minéral)	X	ou X	X
Crépi ancien, brut ou revêtu d'une peinture à base minérale, par ex. peinture à la chaux ou peinture silicate	X	ou X	X
Crépi revêtu d'une peinture (peinture organique), par exemple dispersion, peinture à base de copolymères, etc. ; couche de peinture intacte			X
Pierre naturelle brute ou revêtue d'une peinture à base minérale		ou X	X
Crépi noble ou crépi silicate avec adjuvant hydrofuge			X
Crépi noble ou crépi silicate sans adjuvant hydrofuge	X	ou X	X
Crépi à dispersion (intact)			X

En présence de supports critiques ou potentiellement difficiles à évaluer, il est recommandé de consulter nos conseillers techniques.

Données de sécurité

Mesures de précaution Respecter les directives de sécurité de la SUVA ainsi que celles figurant sur les étiquettes des produits, sur les fiches de sécurité et de recyclage (au besoin les demander).

Recyclage KABE Les emballages vides et les vieilles peintures peuvent être redonnés à KABE Peintures. Demander notre brochure pour des informations détaillées.

Elimination Remettre les bidons entamés et des produits résiduels ou périmés à un centre public de récupération pour déchets spéciaux. Respecter en outre les ordonnances de la DETEC sur les directives des mouvements des déchets (OMoD) en Suisse et selon le Catalogue Européen des déchets (CED).

Les informations de cette fiche technique relatives aux caractéristiques et à l'application du produit sont communiquées selon nos connaissances, notre travail de développement et nos expériences pratiques. Etant donné la diversité des applications possibles, il est impossible de présenter toutes les particularités du produit. En cas de doute, nos techniciens et nos collaborateurs du service extérieur se tiennent à disposition pour tout renseignement. Nos conditions générales de vente et de livraison sont en outre applicables.

Cette fiche est révisée périodiquement. En cas de doute, notre service de vente interne vous renseigne volontiers quant à la validité du présent document.